

République du Mali

Un Peuple – Un But – Une Foi

**Conférence des Nations Unies sur le Développement durable
« Rio+20 »**

Rio de Janeiro, 20-22 juin 2012

**Déclaration de Monsieur Alfa Bocar NAFO, Ministre de
l'Énergie, de l'Eau et de l'Environnement**

A vérifier au prononcé

Madame la Présidente ;
Monsieur le Secrétaire Général des Nations Unies ;
Distingués Chefs de délégations ;
Mesdames Messieurs les délégués ;

C'est pour moi un grand honneur que de prendre la parole, cet après-midi, au nom de Son Excellence Pr Dioncounda TRAORE, Président de la transition de la République du Mali.

La présence à ce sommet de nombreux Chefs d'Etat, du Secrétaire général de notre organisation et de hautes personnalités témoigne, si besoin en était, de l'importance que la communauté internationale attache à la question du développement durable.

Je souscris à la déclaration faite par SEM Denis Sassou NGUÉSSOU, Président de la République du Congo, Porte-parole et Coordinateur politique de l'Afrique pour Rio+20.

Madame la Présidente,

L'humanité toute entière a le regard tourné aujourd'hui vers cette ville historique de Rio de Janeiro, qui, il y a 20 ans, abritait une autre conférence d'espoir dénommée « Sommet de la terre ».

En effet, Rio 92 a, sans aucun doute, permis des avancées considérables par la structuration d'un nouveau droit international pour la protection de l'environnement, notamment à travers les trois grandes conventions dites les conventions de Rio, mais aussi et surtout par l'ancrage

de principes forts permettant ainsi une prise de conscience, à l'échelle internationale et locale de l'importance des enjeux environnementaux et du lien évident entre développement, environnement et paix.

Malgré cette expression forte de la volonté commune de faire de notre terre nourricière un abri sûr à léguer à la postérité, la conférence sur le développement durable, tenue en 2002 à Johannesburg fera, malheureusement, le constat d'une situation encore plus critique de l'environnement planétaire.

Que devons-nous faire après tant de conférences internationales et tant d'instruments juridiques adoptés ?

Je garde l'espoir que la réponse appropriée est ici et maintenant à Rio car nombreux sont ceux qui de la génération d'aujourd'hui perdent confiance dans notre capacité à faire face aux défis qui se posent dans le domaine du développement durable.

Traçons ensemble cette voie sûre pour le futur que nous voulons. Chaque instant de plus d'hésitation est une opportunité manquée de redonner espoir à ces millions de jeunes et de femmes, qui, tous les jours en se réveillant, se demandent de quoi sera fait l'avenir de l'humanité. Nous n'avons pas le droit de les maintenir dans le désespoir.

Madame la Présidente,

Ma délégation ne considère pas Rio+20 comme une commémoration de 1992. Le Mali fait partie de ceux qui

estiment que les résultats de cette conférence permettront la mise en place d'un processus qui mènera à des progrès notables dans le domaine du financement du développement durable, notamment dans le renforcement des capacités et le transfert des technologies pour une transition réussie vers l'économie verte.

La combinaison et la diversification des menaces à dimension planétaire nécessitent un sursaut permettant de dépasser des calculs de perte ou de profit pour se concentrer sur une stratégie mondiale afin de sauver, encore qu'il est temps, l'essentiel.

Depuis 40 ans, le constat du péril est fait ; depuis 40 ans des solutions sont proposées ; mais hélas depuis 40 ans, la planète n'a jamais été aussi menacée comme elle l'est aujourd'hui.

Rio+20 doit être portée vers l'action sous-tendue par des engagements politiques renouvelés et forts.

Elle ne doit pas être observée comme une simple charité des plus riches envers les plus pauvres mais plutôt comme une vision holistique de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Madame la Présidente,

La République du Mali, Pays en développement et enclavé avec plus des 2/3 de son territoire menacés

directement par des phénomènes climatiques, est confrontée à de nouveaux enjeux et défis en matière de développement durable tels que la désertification, la perte de la biodiversité, les changements climatiques, la sécheresse, la dégradation des terres et les conflits armés avec leurs corollaires de catastrophe humanitaire.

Vaincre ces nouveaux défis, nécessite une solidarité et un engagement déterminé de la Communauté internationale.

Mon pays a entrepris, avec l'appui de ses partenaires, une véritable réforme institutionnelle dans l'optique d'une meilleure gouvernance en matière de développement durable.

Parmi ces efforts, on peut citer entre autres :

- l'élaboration :

- de la Politique Nationale, la Stratégie et le Plan d'action en matière de changements climatiques,
- de la Stratégie nationale Economie Verte résiliente aux changements climatiques,
- du Cadre Stratégique d'Investissement en matière de gestion Durable des Terres,

- la création :

- de l'Agence de l'Environnement et du Développement Durable,
- du Conseil National de l'Environnement,
- du Comité National Changements Climatiques et
- d'un Fonds-Climat.

Dans la perspective de Rio + 20, le Mali a réalisé un Rapport National sur le Développement Durable afin d'évaluer les progrès du pays dans ce domaine.

Ayant pris une part active dans l'élaboration de la déclaration consensuelle africaine, mon pays se réjouit d'une convergence de vues sur l'économie verte, le cadre institutionnel et les moyens de mise en œuvre.

L'économie verte, qui ne doit pas être analysée comme une idée ou un concept imposé, est une réponse audacieuse et stratégique au double défi de la grande pauvreté et du développement durable.

La limitation des ressources naturelles et la dégradation continue de la biodiversité nous imposent de produire et de consommer autrement.

Toutefois, une évaluation des programmes et projets ainsi que des actions entreprises depuis des décennies en faveur de la préservation de la nature et des écosystèmes, révèle un besoin croissant en ressources. C'est pourquoi, de cette tribune, le Mali lance un appel pressant à tous les pays mais particulièrement aux pays développés à s'engager davantage, au nom du principe des responsabilités communes mais différenciées, afin de prévenir sinon de limiter les risques d'un péril écologique.

Madame la Présidente,

Pour préserver l'intérêt supérieur de l'humanité, aucun sacrifice ne doit être de trop. Le transfert des technologies et des compétences, afin de renforcer ou de permettre

une transition vers l'économie verte, doit être clairement exprimée et soutenue.

La mise en œuvre des engagements pour un développement durable à travers ses trois piliers nécessite un renforcement du rôle de l'organisation des Nations Unies dans la gouvernance mondiale et la mobilisation des ressources. C'est pourquoi le Mali souscrit à toute initiative tendant à appuyer la réforme des structures onusiennes, notamment la transformation du Programme des Nations Unies pour l'Environnement en une institution spécialisée telle que stipulée dans la déclaration consensuelle africaine.

Cette coordination des Nations Unies est d'autant plus nécessaire qu'elle permettra d'envisager, avec plus de visibilité, la coexistence des Objectifs du Développement durable et ceux du Millénaire pour le Développement, si chers aux pays en développement.

Je ne saurai terminer mes propos sans adresser mes vives félicitations et mes remerciements appuyés aux autorités et au peuple brésiliens pour leur leadership dans la conduite des négociations et les efforts consentis dans l'organisation et la réussite de cet événement.

Je vous remercie./.